

ARCHITECTURE MODERNE ET CONTEMPORAINE À MONS

Un bilan en point d'interrogation

Mons ne brille pas vraiment pour ses réalisations architecturales contemporaines. Une situation explicable sur base d'un contexte socio-politique précis, et qui suscite une problématique extensible à tout le Hainaut. Avec une éclaircie au bout du chemin?



Prises pêle-mêle, certaines données peuvent susciter le questionnement: en feuilletant quelques ouvrages traitant de l'architecture moderne et contemporaine, force est de constater l'absence quasi totale de Mons surtout pour la période couvrant la seconde moitié du XX^e siècle. Dans l'ouvrage de Pierre Puttemans¹ de référence même s'il doit bien sûr être complété, deux bâtiments sont évoqués, mais ils ont disparu de la monographie de Geert Bekaert² qui ne prête attention à aucune réalisation montoise. Dans son livre récent "Belgium new architecture"³, Joël Claisse ne retient rien de Mons non plus (excepté Frameries, mais qui ne relève pas de la ville de Mons même). Cet état de la recherche correspond-il à la réalité ou mérite-t-il d'être révisité?

TOURNANT DE SIÈCLE

A la fin du XIX^e siècle et au début du suivant, Mons n'est pas à la traîne des mouvements novateurs qui secouent le monde de la construction, d'autant plus que le XIX^e comme d'ailleurs paradoxalement le XX^e siècle sont considérés comme "deux siècles d'énormes chantiers prolongés pendant plusieurs années de construction et de démolition"⁴. Comme de nombreuses bourgades s'étant épanouies au Moyen Âge, Mons s'était entourée de remparts. Ceux-ci furent démolis de 1815 à 1861, remplacés par deux voies parallèles concentriques ceinturant la ville: une rue circulaire large de 14 mètres et les boulevards de 40 mètres. Ce renouvellement urbain entraîne aussi de nouveaux programmes de construction publique: hospice, hôpital, orphelinat, gare et prison.

L'Institut d'Hygiène et de Bactériologie, 1906, Fernand Symons. Photo: G Focant, Div. Patrimoine © MRW.

Maison de Léon Losseau, 1899 arch. Paul Saintenoy. Photo: G Focant, Div. Patrimoine © MRW.

Constituant un bel exemple de l'architecture néo, celle de Mons fut édifiée selon les préceptes de l'avocat bruxellois Edouard Ducpétiaux qui détermina la structure de la majorité des constructions carcérales en Belgique dès 1838, organisant l'ensemble en ailes séparées, réparties en étoile autour d'un point central, la chapelle. Suivant ces principes l'architecte François Derré édifia la prison de Mons, en style néo-Tudor, dès l'année 1867⁵. Autre courant typique de la seconde moitié du XIX^e siècle, le style éclectique s'épanouit dans l'un des plus beaux bâtiments de la cité du Doudou: l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie, construit dès 1906 par Fernand Symons, auteur du Palais du vin à Bruxelles. L'architecte y apporte ce même goût pour la polychromie des matériaux, usant de motifs néo-Renaissance et y ayant recours à une structure métallique à l'intérieur. L'Art nouveau insufflé en outre un certain dynamisme à quelques détails décoratifs.

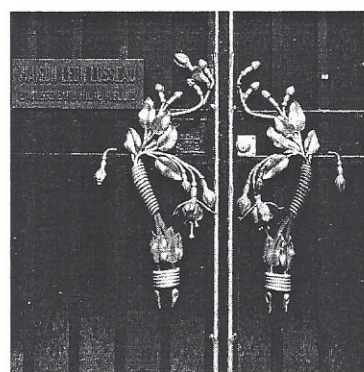
1. Pierre Puttemans, "Architecture moderne en Belgique", Vokaer, 1976.

2. Geert Bekaert, "Architecture contemporaine", Editions Racine, 1995

3. Joël Claisse, "Belgium New architecture", Prisme, 2000

4. C. Piérard, "Les avatars architecturaux de la ville avant 1861", in: "Mons, sauvegarde et avenir, trente années de défense et de promotion du patrimoine urbain", Mons, 2001, page 18.

5. G. Warzée, sous la direction de, "Patrimoine moderne et contemporain en Wallonie", Namur, DGATLP, 1999.



Ce style trouve à Mons une de ses plus brillantes expressions avec la Maison de Léon Losseau, cet ancien immeuble familial que veut transformer son propriétaire. Les plans en seront dressés en 1899 par Paul Saintenoy (magasins Old England à Bruxelles) qui fit aussi intervenir Henry Sauvage (hôtel Majorelle à Nancy). Dotée des derniers éléments du confort moderne (ascenseur, électricité), la maison est surtout remarquable pour son décor inspiré de l'univers floral. Chaque local y est dédié à une fleur qui envahit tant les sculptures du mobilier que les mosaïques du sol, les vitraux du lanterneau, les stucs en relief sur les murs et les plafonds, les appliques de bronze et les poignées de cuivres. Alors que l'Art Déco et le mouvement moderniste d'entre-deux-guerres semble avoir laissé peu d'impact à Mons, certains projets sont néanmoins esquissés: comme celui du Palais provincial et celui du Ministère des Travaux publics qui ne trouveront leur réalisation qu'après-guerre.



La cité-parc du Bois de Mons, première phase de l'ensemble, 1957.
Photo: G Focant, Div. Patrimoine © MRW.

LA SECONDE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

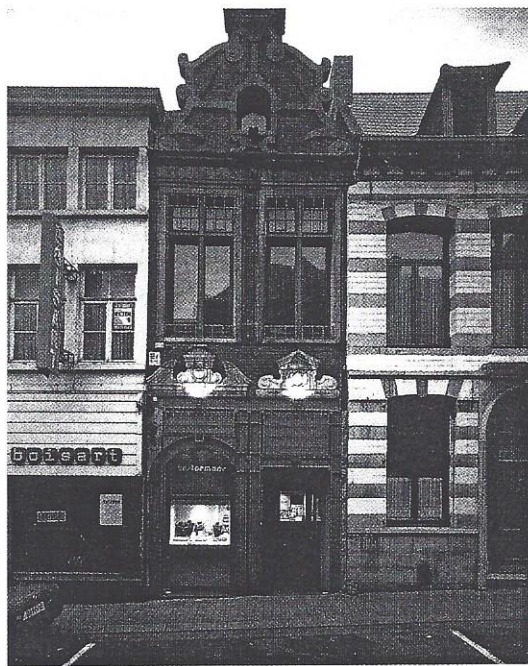
Après la Seconde Guerre mondiale, le problème de logement se pose à Mons de manière aussi cruciale que dans toutes les cités d'Europe. Aux confins de la ville et de Saint Symphorien, l'architecte René Panis (Liège 1910-Mons 1987), édifie à l'initiative du directeur pour l'urbanisme du Hainaut, Curille Grappe, un exemple magistral d'architecture sociale: la cité-parc du Bois de Mons. La première phase de l'ensemble, terminée et occupée en 1957 est la plus originale et performante. L'architecte démontre ici qu'en respectant les normes et en choisissant des matériaux simples et efficaces, on peut mieux faire que dans les cités d'origine. En respectant l'ensoleillement, Panis introduit une certaine variété dans la typologie des façades pour des maisons et appartements qui disposent d'un confort nettement supérieur aux pratiques de l'époque.

René Panis n'était pourtant pas un véritable spécialiste dans le domaine puisqu'il s'impose plutôt comme l'une des figures majeures de l'architecture publique à Mons où il est l'auteur de la gare (1950), des laboratoires de la faculté polytechnique et surtout, de la Maison des étudiants de la faculté polytechnique, en 1964, où l'architecture fait preuve d'un indéniable modernisme, utilisant de manière rationnelle le verre et la brique. De manière remarquable René Panis se montrait tout aussi soucieux de construire avec les données modernes de son temps que de la préservation du patrimoine: il fut l'auteur d'un plan général de l'aménagement de Mons qui préconisait de limiter la hauteur des constructions en une

zone de la ville tandis qu'une autre, centrale, sera carrément soumise à une servitude architecturale. Ce projet jugé dangereux, fut refusé par les autorités de la ville.

Au cours de la même année 1964, Jacques Dupuis et Albert Bontridder réalisent une maison privée remarquable: la Maison Huart avec ses deux longues toitures anguleuses, à pentes différentes, ses murs blancs caractéristiques avec leurs percements irréguliers et leur disposition commandée par l'aménagement intérieur, l'ensoleillement, le rapport à la rue et le souci d'intimité.

A côté de ces réalisations magistrales, les années 60 sont aussi marquées par un autre édifice impressionnant: les bureaux administratifs et techniques de la Province de Hainaut (R. Lavendhomme, 1968). Avec ses étages débordant légèrement les uns sur les autres, son rez-de-chaussée allégé par la présence de pilotis qui supportent le tout, le bâtiment montre que l'architecte s'est mis à l'écoute des grandes tendances architecturales contemporaines. Mais ces années sont également celles où le souci de modernité se traduit par des grandes démolitions comme celle des hôtels jouxtant la place Marché aux Poulets, afin d'y édifier le bâtiment de la Régie des Téléphones. En outre, la lenteur d'exécution de cet édifice le rendit rapidement obsolète.



Transformation d'une façade baroque pour une bijouterie, rue des Fripiers, 1988, arch Paul Delaisse. Prix "Sauvegarde et Avenir de Mons" 1990. Photo Serge Brison. © Prisme Edition.

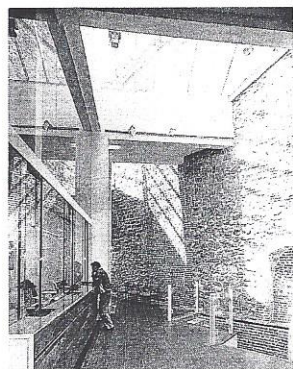
INTÉGRATIONS PATRIMONIALES

Après avoir subi quelques démolitions, une forte réaction se fait sentir à Mons avec la naissance de "Sauvegarde et Avenir". L'association préconise une charte de respect pour la ville ancienne et détermine certaines règles pour la construction nouvelle: gabarits modérés, harmonie des matériaux et des teintes, variété des volumes, rythmes réguliers des baies à prédominance verticale, toitures en pentes etc.⁶ Des prix récompensant des restaurations et réaménagements exemplaires sont décernés comme celui qui consacre la rénovation du "Blan Levrie" (35 Grand-Place, arch. A. Godart et O. Dupire).

6. "Mons, sauvegarde et avenir, trente années de défense et de promotion du patrimoine urbain", Mons, 2001, page 50.

7. Ibidem page 58.

8. "Wallonie Nouvelles Architectures", 1996. Prisme Editions.



Plusieurs constructions nouvelles s'inscrivent dans le respect des règles préconisées: le Siège de la C.S.C., rue de Bettignies, construit en 1994, par les architectes F. Allan et E. Godimus et qui bénéficia du prix S.A.M. pour "les qualités novatrices d'une architecture qui valorise une rue d'aspect banal et constitue de la sorte un enrichissement du patrimoine"⁷. Intégrer une architecture

re nouvelle n'est jamais simple et soulève de nombreuses difficultés qui peuvent handicaper sérieusement tout nouveau projet dans un tissu urbain ancien. En témoigne très récemment l'auberge de jeunesse construite au pied du beffroi par Jean Barthélemy, architecte, professeur aguerri à toutes les théories mais dont cette œuvre ne remporte pas tous les suffrages, loin s'en faut.

ARCHITECTURE CONTEXTUELLE

Dans l'ouvrage qu'il publie aux Editions Prisme en 1996, l'architecte Joël Claisse déclare sans ambages que l'architecture contemporaine existe en Wallonie⁸. Mais dans le texte qu'il y réserve, Pierre Loze cite Mons (et surtout le quartier de Messine par les architectes André Godart, Odon Dupire et Pierre Farla) comme le lieu où s'est particulièrement épanouie cette "architecture contextuelle", moderne mais soucieuse du passé. C'est dans le même sens que s'inscrit le texte de Michèle Rouhart "Mons, modernité de la ville ancienne". De même, après avoir reconnu la valeur des édifices du début de



Immeuble dit "au Blan Levrie", Grand-Place, arch. André Godart et Odon Dupire, restauration 1981-83. Prix "Sauvegarde et Avenir de Mons", 1986. A gauche, vue de l'intérieur. Photos: Jean Boucher. © Prisme Editions.

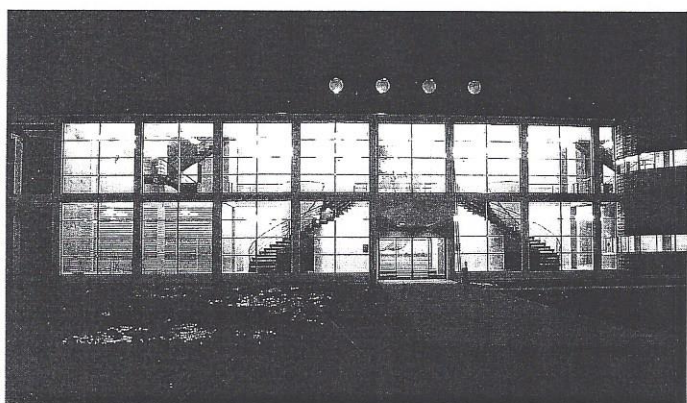
siècle, Michèle Rouhart rappelle que: "Certains architectes regretteront que l'architecture moderne du XX^e siècle ne s'exprime à Mons qu'au travers de bâtiments utilitaires construits après la Deuxième Guerre qui ont défiguré un quartier entier de la ville, ou, pire, par des constructions médiocres et sans originalité n'ayant trouvé leurs sources que dans des sollicitations commerciales. Tout au plus reconnaîtront-ils l'effort accompli en faveur de la rénovation du patrimoine ancien, du respect de l'ambiance et de l'échelle de la ville historique, de la qualité de mise en œuvre de matériaux locaux durables. (...) Ils s'insurgeront néanmoins que nul témoin de l'architecture moderne de la fin du XX^e siècle ne s'exprime dans le cœur de la cité."

Cet ouvrage ne recense que deux réalisations récentes: l'ensemble de logements sur le site de l'Héliotrope par Adolf-Yvan Sok et l'amphithéâtre "Richard Stiévenart" de la faculté polytechnique. Par contre le livre cite aussi, tradition oblige, quelques réhabilitations de patrimoine ancien, comme la maison de l'architecte Paul Delaisse rue des Clercs, et le café "l'Envers" en un bâtiment du XVIII^e siècle, (rue de la Coupe), une rénovation due à Hugues Wilquin.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

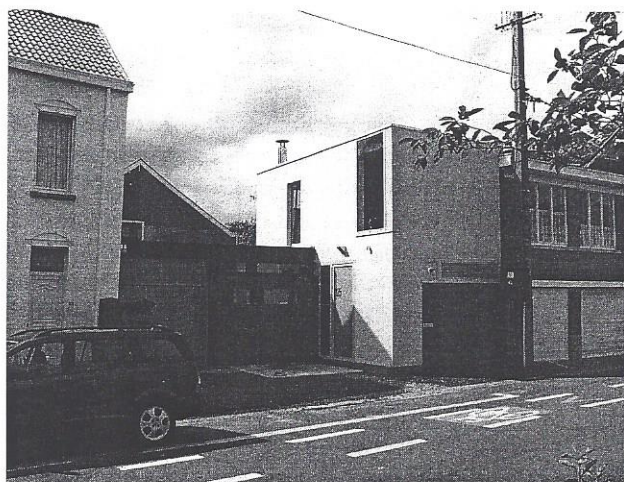
Ce bilan, finalement assez maigre en matière de projet d'avenir cache difficilement le mal être de certains architectes d'aujourd'hui et qui l'ont d'ailleurs fait savoir de manière assez concrète au cours des dernières années. En effet, le contexte particulier de Mons, son historicité entraînant des mesures adéquates va de pair avec une politique extrêmement peu ouverte aux réalisations contemporaines. Une politique qui s'étend bien sûr à l'ensemble du Hainaut. En 1996, un article du *Soir*⁹ soulignait le ras-le-bol des architectes de la région de Mons-Borinage face aux lourdeurs administratives, aux règles archaïques qui sclérosent les habitudes urbanistiques en Région wallonne. Un lot de contraintes énormes, une lenteur décisionnelle incroyable, des refus constants sont le lot des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre qui décident de mener un projet novateur.

9. Eric Deffet, "Permis de bâtir... parcours du combattant", *Le Soir*, samedi 11 mai 1996.
10. D. Couvreur, "La force de rêver l'architecture", *Le Soir*, divers, 21 juin 2001
11. R. Callebaut, "Entretien avec l'Atelier Matador", *Sep-tième Soir* 13, décembre 1997.
12. Les "Cahiers de l'urbanisme", février 2000, pages 114, 121 et 122.
13. Ibidem page 110.



Théâtre "Richard Stiévenart" de la faculté polytechnique de Mons, 1993, arch. Christine Gerard, Thierry Piron, Eric Stassen, Hugues Wilquin. Photo: Luc Herry. © Prisme Editions.

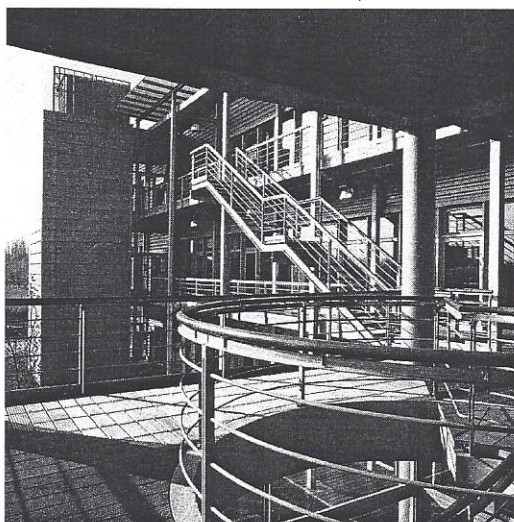
En 2001, Joël Claisse au sein d'un article dévoilant quelques architectures peu connues en Hainaut (bien que déjà citées dans son ouvrage), déclarait à propos des innovations architecturales en Hainaut: "Les talents sont là (...) mais ils reçoivent rarement les moyens de réaliser leurs rêveries."¹⁰ Et plus récemment, une équipe de jeunes architectes¹¹ de l'Atelier Matador soulignaient les contradictions d'un système qui prime leurs maquettes originales (la Province de Hainaut leur décernait le Prix des Arts plastiques en 1997), tout en les privant de la possibilité de toute réalisation par le fait même que leur singularité se trouve en contradiction avec le code wallon en matière d'urbanisme. Selon Olivier Bourez, Etienne Hologne et Marc Mawet, celui-ci imposerait un nombre de règles drastiques (inclinaison des toitures, choix des matériaux etc.) qui obligent les créateurs à demander des dérogations qui sont systématiquement refusées:



Maison particulière, Digue des Peupliers à Mons, 2002, Atelier Matador. Photo: Marc Mawet.

"Ces critères urbanistiques correspondent par hasard à la production commerciale de la maison "clef sur porte", calibrée comme un produit de consommation à la portée de toutes les bourses." Un avis partagé par Grégoire A. Guillaume, Jean Cosse dans leurs lettres publiées au sein des "Cahiers de l'Urbanisme"¹². Il convient, pour être tout à fait complet, de considérer la lettre d'Adolf Yvan Skok publiée dans le même numéro, il y assène son avis sans détours mais après avoir résumé les critères qui définissent un architecte créatif: "en Wallonie aujourd'hui, l'architecture est une utopie". Bien sûr quelques jugements affirmés tempèrent ce pessimisme "être architecte aujourd'hui est exaltant" déclare Jean Delotte¹³; mais ils se révèlent dans un climat qui se veut résolument différent d'il y a quelques années. Car au-delà des belles promesses, il reste seulement aux commandes de suivre le mouvement.

— ANNE HUSTACHE



Bâtiment Multitel Materanova, immeuble de laboratoires de recherches pour les universités (4.000 m²), Parc Initialis Mons, 2000, Atelier Matador. Photo: Sven Everaert.